



Plan Climat Air Energie Territorial

Dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PCAET

Grand Paris Sud Est Avenir souhaite suivre la mise en place des actions et évaluer au fur et à mesure son Plan Climat Air Energie Territorial, afin de vérifier qu'il est bien en adéquation avec les objectifs fixés au niveau national, régional, métropolitain et local.

L'objectif est d'ajuster, si nécessaire, les actions pour pouvoir répondre aux ambitions que GPSEA a fixées en matière d'énergie, de climat, d'air, d'économie durable et circulaire et d'éco-exemplarité.

La mise en place de ce dispositif de suivi et d'évaluation est d'ailleurs une obligation du décret n°2016-849 du 28 juin 2016 (Article 1-IV) :

« Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L.222-1 ainsi qu'aux articles L.4433-7 et L.4251-1 du code général des collectivités territoriales. »

Le dispositif de suivi et d'évaluation déployé pour le PCAET, reposera sur :

- **Un dispositif d'animation et de pilotage territorial aux niveaux politique et technique ;**
- **Un tableau de bord permettant de suivre l'évolution de chaque action et des indicateurs associés.**

Afin que tous les acteurs du territoire puissent suivre l'évolution de la mise en œuvre du plan climat, une évaluation « à mi-chemin » sera réalisée en 2021 et fera l'objet d'une information sur le site internet de GPSEA.

1. Dispositif d'animation et de pilotage territorial

a) Une gouvernance politique

Le Plan Climat Air Energie Territorial de GPSEA est piloté par le Vice-Président en charge du développement durable et le Conseiller territorial délégué au PCAET.

Sous leur présidence, le Comité de pilotage, composé d'élus représentant chacune des villes du territoire, se réunira a minima une à deux fois par an. Les Vice-Présidents en charge de secteurs clés pourront être associés à ces réunions qui présenteront régulièrement l'avancement des actions.

b) Une gouvernance technique autour d'une équipe projet

En parallèle, une équipe projet sera pilotée par la Direction du Développement durable (avec la Directrice, la Directrice adjointe et les Cheffes de projets) avec l'appui du Chargé de mission de la Direction générale des Services.

Cette équipe-projet a pour rôle de suivre l'avancée du plan climat.

Dans ce cadre, elle préparera les réunions du Comité de pilotage, assurera le lien avec les autres directions en charge d'actions du plan climat, présentera régulièrement l'avancée du PCAET lors de réunions (Comité de Direction, rencontre des DGS des 16 villes membres, ...), et animera également les groupes de travail nécessaires pour conforter en interne la dynamique transversale et ambitieuse.

Une réunion thématique sera organisée tous les deux mois afin de suivre l'évolution des actions.

Elle rendra compte régulièrement à la Direction générale de l'avancée du plan climat et des éventuelles difficultés rencontrées, afin de trouver les meilleures solutions possibles.

2. Le tableau de bord du plan climat

Un tableau de bord interne sera régulièrement mis à jour, sous le contrôle de l'équipe projet.

Il est composé :

- d'un tableau de suivi de chacune des 50 actions : il permet de visualiser rapidement avec des codes couleurs (rouge, orange, vert) leurs avancées, suivant les différentes phases : planification, mise en œuvre, contrôle et ajustement ;
- d'un tableau de suivi des indicateurs : il permet de suivre l'atteinte des objectifs.

Extrait du tableau de suivi des actions (volet Energie)

Grand Paris Sud Est Avenir		SUIVI DE L'AVANCEMENT DES ACTIONS					Identifier les ressources internes	Planifier l'action dans le temps	Budgétiser	Réaliser la consultation	Diagnostiquer / Faire l'état des lieux	Mettre en œuvre le cœur de l'action	Communiquer	Collecter les indicateurs	Analyser les résultats	Choisir l'évaluation de l'action							
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2,5%	2,5%	10%	2,5%	10%	50%	70%	10%	5%	10%	5%					
		Calendrier prévisionnel					10%			70%			15%			5%							
Axe	Action						Planification			Mise en œuvre			Contrôle			Ajustement	Avancement de l'action	Etape en cours	Observations	Date de dernière modification			
ENERGIE	Etendre le cadre d'intervention de rénovation énergétique							oui		oui									5%				
	Créer une plateforme numérique de conseils personnalisés							oui		oui									5%				
	Accompagner et sensibiliser les ménages en précarité énergétique																			Pas défini			
	Développer les énergies renouvelables et de récupération																				Pas défini		
	Développer le mix énergétique du chauffage urbain																					Pas défini	

Extrait du tableau de suivi des indicateurs (volet Energie)

Outil de suivi des indicateurs

AXE 1: ENERGIE

Cliquer ici pour ajouter un indicateur

Actions	Direction(s) pilote(s)	Coûts chiffrés (prévisionnel) en €	Coûts chiffrés (réalisés) en € à l'instant T	Indicateurs	Unités	Objectif (prévisionnel)	Réalisé à l'instant T	Atteinte de l'objectif à l'instant T	Source de collecte	Date de mise à jour (instant T)	Observations
Etendre le cadre d'intervention de rénovation énergétique du parc résidentiel de l'ex Plaine Centrale à l'ensemble de Grand Paris Sud Est Avenir	Cohésion territoriale	100 000		Mise en place d'un nouveau cadre d'intervention	Oui =1/Non=0	1	0	0%			
				Evolution du nombre de logements rénovés	nombre de logements rénovés	1000		0%			
				Estimation des gains énergétiques et financiers suite aux rénovations énergétiques	Nombre de ménages	500		0%			
Créer une plateforme numérique de conseils personnalisés pour la rénovation énergétique des logements	Développement durable	30 000		Nombre d'habitants inscrits sur la plateforme	Nombre d'inscrits	30		0%			
				Nombre de ménages ayant réalisé les travaux et étiquette énergie atteinte	Nombre de ménages	25		0%			
				Evolution du nombre de logements chauffés au fioul	Nombre de logements	100		0%			
Accompagner et sensibiliser les ménages en précarité énergétique	Développement durable	10 000		Evolution du nombre de ménages en précarité énergétique	Nombre de ménages	5000		0%			
				Nombre de ménages aidés par la nouvelle structure mise en place	Nombre de ménages	300		0%			
Développer les énergies renouvelables et de récupération	Développement durable/ Observatoire	30 000		Evolution de la production d'énergie renouvelable et de récupération locale sur le territoire	Production d'ENR&R en MWh	750000	571509	76%			
				Evolution de la part d'énergie locale par rapport à la consommation globale d'énergie du territoire	Part des ENR&R en %	30	13	43%			